

Réf: Dossier 261720

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE MONKA MONKA CONSTRUCTION » en abrégé « GMC »

Siège ABENGOUROU AGNIKRO VERS LA COUR
ROYALE, LOT 72, Lot 72, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Oct 2023, et enregistrés à COCODY le 23 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE MONKA MONKA
CONSTRUCTION » en abrégé « GMC »

Objet : LOTISSEMENT - AMENAGEMENT - FONCIER -
OUVERTURES DE VOIES; IMMOBILIER - PROMOTION
IMMOBILIERE;

BTP - VRD;

ELECTRIFICATION RURALE;

LOCATION ET VENTE D'ENGINS;

TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET GENIE RURAL;

HYDRAULIQUE;

ASSURANCES; SECURITE; ACHAT DE PRODUITS
AGRICILES ET AGROALIMENTAIRE; DISTRIBUTION;
TRANSPORT; IMPORT-EXPORT; PRESTATIONS DIVERSES;
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABENGOUROU AGNIKRO VERS LA COUR ROYALE, LOT 72, Lot 72, Ilot 0

Dirigeant(s) M KOUADIO NAHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12196 du 08/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79524/GTCA/RC/2023 du 08/11/2023

